

**FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS
RÉGIONALES**

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES
(non vérifié)**

30 juin 2010

BellAliant

FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES
Bilans consolidés
(non vérifié)

<i>(en millions de dollars)</i>	Notes	Au 30 juin 2010	Au 31 décembre 2009
Actif			
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8	6,2 \$	2,6 \$
Distributions à recevoir	8	31,2	31,1
Sommes à recevoir d'apparentés	8	21,3	25,2
		58,7	58,9
Placements	2	4 044,4	4 092,7
Total de l'actif		4 103,1 \$	4 151,6 \$
Passif et avoir des porteurs de parts			
Passif à court terme			
Créditeurs et charges à payer		0,1 \$	- \$
Distributions à verser	6	30,8	30,8
		30,9	30,8
Avoir des porteurs de parts		4 072,2	4 120,8
Total du passif et de l'avoir des porteurs de parts		4 103,1 \$	4 151,6 \$

Se reporter aux notes complémentaires

FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES
États consolidés des résultats
(non vérifié)

Pour les périodes terminées les 30 juin

<i>(en millions de dollars, sauf le bénéfice par part)</i>	Notes	Trimestres		Semestres	
		2010	2009	2010	2009
Revenu tiré des placements à la valeur de consolidation	2	73,3 \$	76,3 \$	137,1 \$	142,7 \$
Charges d'exploitation		1,4	1,5	2,0	2,5
Bénéfice net lié aux activités poursuivies		71,9	74,8	135,1	140,2
Perte nette liée aux activités abandonnées	2	-	(3,4)	-	(2,8)
Bénéfice net		71,9 \$	71,4 \$	135,1 \$	137,4 \$
Résultat par part	4				
De base lié aux activités poursuivies		0,56 \$	0,59 \$	1,06 \$	1,10 \$
De base lié aux activités abandonnées		-	(0,03)	-	(0,02)
De base		0,56 \$	0,56 \$	1,06 \$	1,08 \$
Dilué lié aux activités poursuivies		0,53 \$	0,55 \$	1,01 \$	1,06 \$
Dilué lié aux activités abandonnées		-	(0,03)	-	(0,02)
Dilué		0,53 \$	0,52 \$	1,01 \$	1,04 \$

Se reporter aux notes complémentaires

États consolidés du résultat étendu
(non vérifié)

Pour les périodes terminées les 30 juin

<i>(en millions de dollars)</i>	Note	Trimestres		Semestres	
		2010	2009	2010	2009
Bénéfice net		71,9 \$	71,4 \$	135,1 \$	137,4 \$
Autres éléments du résultat étendu	2	0,8	10,1	1,6	11,2
Résultat étendu		72,7 \$	81,5 \$	136,7 \$	148,6 \$

Se reporter aux notes complémentaires

FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES
États consolidés de l'avoir des porteurs de parts
(non vérifié)

Pour la période terminée le 30 juin 2010

<i>(en millions de dollars)</i>	Notes	Capital déclaré	Surplus d'apport	Déficit accumulé	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Total du déficit accumulé et du cumul des autres éléments du résultat étendu	Total de l'avoir des porteurs de parts
Solde au 31 décembre 2009		4 192,2 \$	45,7 \$	(95,3) \$	(21,8) \$	(117,1) \$	4 120,8 \$
Bénéfice net		-	-	135,1	-	135,1	135,1
Distributions déclarées	6	-	-	(184,6)	-	(184,6)	(184,6)
Rachat de parts	3	(0,1)	-	-	-	-	(0,1)
Régime de parts différées	3, 7	3,2	(3,8)	-	-	-	(0,6)
Autres éléments du résultat étendu d'une entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation	2	-	-	-	1,6	1,6	1,6
Solde au 30 juin 2010		4 195,3 \$	41,9 \$	(144,8) \$	(20,2) \$	(165,0) \$	4 072,2 \$

Pour la période terminée le 30 juin 2009

<i>(en millions de dollars)</i>	Notes	Capital déclaré	Surplus d'apport	Déficit accumulé	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Total du déficit accumulé et du cumul des autres éléments du résultat étendu	Total de l'avoir des porteurs de parts
Solde au 31 décembre 2008		4 184,9 \$	45,7 \$	(15,3) \$	(34,6) \$	(49,9) \$	4 180,7 \$
Bénéfice net		-	-	137,4	-	137,4	137,4
Distributions déclarées	6	-	-	(184,4)	-	(184,4)	(184,4)
Rachat de parts	3	(0,1)	-	-	-	-	(0,1)
Régime de parts différées	3, 7	6,7	(4,7)	-	-	-	2,0
Autres éléments du résultat étendu d'une entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation	2	-	-	-	11,2	11,2	11,2
Solde au 30 juin 2009		4 191,5 \$	41,0 \$	(62,3) \$	(23,4) \$	(85,7) \$	4 146,8 \$

Se reporter aux notes complémentaires

FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES
États consolidés des flux de trésorerie
(non vérifié)

Pour les périodes terminées les 30 juin

<i>(en millions de dollars)</i>	Notes	Trimestres		Semestres	
		2010	2009	2010	2009
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Bénéfice net lié aux activités poursuivies		71,9 \$	74,8 \$	135,1 \$	140,2 \$
Ajustements visant à rapprocher le bénéfice net et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Revenu tiré des placements à la valeur de consolidation	2	(73,3)	(76,3)	(137,1)	(142,7)
Variation des actifs et des passifs d'exploitation	5	(0,4)	1,2	0,2	(9,8)
		(1,8)	(0,3)	(1,8)	(12,3)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement					
Émission de parts	3	2,8	0,3	3,2	6,7
Rachat de parts	3	-	-	(0,1)	(0,1)
Achat de parts aux termes du régime de réinvestissement des distributions	3	(4,0)	(3,6)	(8,1)	(7,0)
Distributions en espèces versées aux porteurs de parts		(88,3)	(88,6)	(176,5)	(177,3)
		(89,5)	(91,9)	(181,5)	(177,7)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement					
Distributions en espèces reçues liées au placement à la valeur de consolidation	2	93,6	93,5	186,9	187,0
		93,6	93,5	186,9	187,0
Augmentation (diminution) nette des flux de trésorerie liés aux activités poursuivies					
		2,3	1,3	3,6	(3,0)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		3,9	1,9	2,6	6,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin		6,2 \$	3,2 \$	6,2 \$	3,2 \$

Se reporter aux notes complémentaires

FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES

Notes complémentaires

(non vérifié)

30 juin 2010

Le Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales, constitué en 2006, est une fiducie à but restreint et à capital variable sans personnalité morale régie par les lois de l'Ontario conformément à une déclaration de fiducie. Toute utilisation des termes « nous », « nos/notre » ou « le Fonds » fait référence au Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales et à ses filiales. Nous détenons des placements dans des entités dont les activités sont principalement concentrées dans la fourniture de services de télécommunications régionaux dans le Canada atlantique, en Ontario et au Québec. Notre principal placement est une participation de 82,5 % dans Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Placements Bell Aliant, s.e.c.), laquelle consolide les résultats de ses filiales en exploitation.

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

États financiers consolidés

Les présents états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada au moyen des mêmes modes de présentation et conventions comptables que pour nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009. Les présents états financiers doivent être lus en parallèle avec nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, ainsi qu'avec les états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 et les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le semestre terminé le 30 juin 2010 de Placements Bell Aliant, s.e.c.

Modifications futures des conventions comptables

Le Conseil des normes comptables de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) modifie constamment certaines normes et recommandations du *Manuel de l'ICCA*. Nous examinons ces modifications à mesure qu'elles sont proposées et, s'il y a lieu, nous modifions nos conventions comptables et nos informations à fournir.

Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et participations ne donnant pas le contrôle

L'ICCA a publié le chapitre 1582, intitulé « Regroupements d'entreprises », parallèlement au chapitre 1601, intitulé « États financiers consolidés », et au chapitre 1602, intitulé « Participations ne donnant pas le contrôle ». Le chapitre 1582, qui remplace le chapitre 1581, établit des normes pour l'évaluation d'un regroupement d'entreprises et la comptabilisation et l'évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charge. Le chapitre 1601, qui remplace le chapitre 1600, reconduit les indications existantes à l'égard de la préparation des états financiers consolidés après une acquisition autre qu'une participation ne donnant pas le contrôle. Le chapitre 1602 établit des normes pour le traitement d'une participation ne donnant pas le contrôle après une acquisition découlant d'un regroupement d'entreprises. Les nouvelles normes s'appliquent aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011, et l'adoption anticipée est autorisée. Nous procédons actuellement à l'évaluation de l'incidence des nouvelles normes sur nos états financiers consolidés.

2. PLACEMENTS

Le tableau qui suit présente le revenu tiré du placement à la valeur de consolidation et les autres éléments du résultat étendu liés à notre placement dans Placements Bell Aliant, s.e.c., ainsi que les distributions déclarées et reçues à l'égard des placements à la valeur de consolidation :

Pour les périodes terminées les 30 juin (en millions de dollars)	Trimestres		Semestres	
	2010	2009	2010	2009
Revenu tiré du placement à la valeur de consolidation – activités poursuivies	73,3 \$	76,3 \$	137,1 \$	142,7 \$
Perte nette – activités abandonnées	-	(3,4)	-	(2,8)
Autres éléments du résultat étendu	0,8	10,1	1,6	11,2
Distributions déclarées	93,6	93,6	187,0	187,1
Distributions reçues	93,6	93,5	186,9	187,0

FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES

Notes complémentaires

(non vérifié)

30 juin 2010

2. PLACEMENTS (suite)

Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2010, le revenu tiré du placement à la valeur de consolidation pour les activités poursuivies comprend une charge d'impôts futurs d'un montant négligeable (0,4 M\$ et 1,0 M\$, respectivement, au 30 juin 2009) liée à notre quote-part des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs inscrite et leur valeur fiscale dans certaines filiales de Placements Bell Aliant, s.e.c., lesquels devraient se résorber après le 1^{er} janvier 2011.

Les autres éléments du résultat étendu découlent de notre quote-part du reclassement dans le résultat net, par Placements Bell Aliant, s.e.c., de pertes nettes et de l'amortissement de pertes sur les couvertures de flux de trésorerie réglées. Le cumul des autres éléments du résultat étendu compris dans l'avoir des porteurs de parts représente notre quote-part de la tranche non amortie des pertes sur les swaps de taux d'intérêt fixe-variable à terme qui ont été réglés en 2007 par Placements Bell Aliant, s.e.c.

3. CAPITAL DES PORTEURS DE PARTS

Parts émises et en circulation

(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)	Au 30 juin 2010		Au 31 décembre 2009	
	Nombre de parts	Capital déclaré	Nombre de parts	Capital déclaré
Parts	127 384 923	4 195,3 \$	127 264 016	4 192,2 \$
Parts à droit de vote spécial	100 373 827	-	100 373 827	-
		4 195,3 \$		4 192,2 \$

Parts

Le tableau suivant détaille la variation des parts du Fonds émises et en circulation :

(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)	2010		2009	
	Nombre de parts	Capital déclaré	Nombre de parts	Capital déclaré
Parts au début	127 264 016	4 192,2 \$	126 983 707	4 184,9 \$
Parts du régime de parts différées exercées (note 7)	122 030	3,2	257 251	6,7
Rachat de parts	(1 115)	(0,1)	(1 551)	(0,1)
Ajustement lié aux fractions de parts	(8)	-	(9)	-
Parts à la fin	127 384 923	4 195,3 \$	127 239 398	4 191,5 \$

Régime de réinvestissement des distributions et d'achat de parts facultatif

Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2010, nous avons acheté, pour les porteurs de parts participant au régime de réinvestissement des distributions et d'achat de parts facultatif, 169 190 parts et 338 090 parts, respectivement (153 292 parts et 303 923 parts, respectivement, au 30 juin 2009), plutôt que de verser des distributions en espèces de 4,0 M\$ et de 8,1 M\$, respectivement (3,6 M\$ et 7,0 M\$, respectivement, au 30 juin 2009), et en ce qui a trait au régime d'achat de parts facultatif, en contrepartie de paiements en espèces reçus de 0,4 M\$ et de 0,7 M\$, respectivement (0,3 M\$ et 0,6 M\$, respectivement, au 30 juin 2009).

FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 juin 2010

4. RÉSULTAT PAR PART

Pour les périodes terminées les 30 juin <i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>	Trimestres		Semestres	
	2010	2009	2010	2009
De base :				
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	71,9 \$	74,8 \$	135,1 \$	140,2 \$
Perte nette liée aux activités abandonnées	-	(3,4)	-	(2,8)
Bénéfice net	71,9 \$	71,4 \$	135,1 \$	137,4 \$
Nombre moyen pondéré de parts en circulation	127 360 297	127 236 840	127 315 866	127 167 773
Bénéfice de base par part lié aux activités poursuivies	0,56 \$	0,59 \$	1,06 \$	1,10 \$
Bénéfice de base par part lié aux activités abandonnées	-	(0,03)	-	(0,02)
Bénéfice de base par part	0,56 \$	0,56 \$	1,06 \$	1,08 \$
Dilué :				
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	71,9 \$	74,8 \$	135,1 \$	140,2 \$
Ajouter la part des porteurs sans contrôle de parts échangeables de :				
Placements Bell Aliant, s.e.c.	16,0	16,8	30,0	31,5
Bell Aliant, s.e.c.	33,0	33,8	65,7	70,1
	120,9	125,4	230,8	241,8
Perte nette liée aux activités abandonnées	-	(3,4)	-	(2,8)
Ajouter la part des porteurs sans contrôle de parts échangeables de :				
Bell Aliant, s.e.c.	-	(0,8)	-	(0,7)
	-	(4,2)	-	(3,5)
Bénéfice net dilué	120,9 \$	121,2 \$	230,8 \$	238,3 \$
Nombre moyen pondéré de parts en circulation	127 360 297	127 236 840	127 315 866	127 167 773
Ajouter les parts de société en commandite échangeables :				
Parts de société en commandite échangeables de catégorie 1 de Placements Bell Aliant, s.e.c.	28 168 803	28 168 803	28 168 803	28 168 803
Parts de société en commandite échangeables de catégorie B de Bell Aliant, s.e.c.	72 205 024	72 205 024	72 205 024	72 205 024
Parts différées dans le cadre du régime de rémunération à base de parts	649 573	437 380	649 573	437 380
	228 383 697	228 048 047	228 339 266	227 978 980
Bénéfice dilué par part lié aux activités poursuivies	0,53 \$	0,55 \$	1,01 \$	1,06 \$
Bénéfice dilué par part lié aux activités abandonnées	-	(0,03)	-	(0,02)
Bénéfice dilué par part	0,53 \$	0,52 \$	1,01 \$	1,04 \$

Les parts de société en commandite échangeables sont censées, dans la mesure du possible, être l'équivalent économique des parts du Fonds. Si les porteurs des parts de société en commandite échangeables souhaitaient effectuer un échange contre des parts du Fonds, les distributions versées actuellement aux porteurs par Placements Bell Aliant, s.e.c. et par Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Bell Aliant, s.e.c.) nous seraient versées directement. En 2009, les parts de société en commandite échangeables étaient antidilutives en ce qui a trait aux activités abandonnées. Les parts différées dans le cadre des régimes de rémunération à base de parts, lesquels sont présentés à la note 7, sont dilutives.

FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 juin 2010

5. VARIATIONS DES ACTIFS ET DES PASSIFS D'EXPLOITATION

Pour les périodes terminées les 30 juin <i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres		Semestres	
	2010	2009	2010	2009
Sommes à recevoir d'apparentés	(0,4) \$	1,3 \$	0,1 \$	(9,6) \$
Créditeurs et charges à payer	-	(0,1)	0,1	(0,2)
	(0,4) \$	1,2 \$	0,2 \$	(9,8) \$

La variation des actifs et des passifs d'exploitation est présentée déduction faite des variations qui découlent des émissions de parts en vertu du régime de parts différées, lesquelles sont reflétées à titre d'activités de financement dans l'état consolidé des flux de trésorerie.

6. DISTRIBUTIONS DÉCLARÉES AUX PORTEURS DE PARTS

Le tableau suivant présente les distributions déclarées :

<i>(en millions de dollars, sauf les montants par part)</i>	2010		Dates de clôture des registres :	2009	
	Distributions mensuelles	Distributions par part		Distributions mensuelles	Distributions par part
29 janvier	30,7 \$	0,2417 \$	30 janvier	30,7 \$	0,2417 \$
26 février	30,8	0,2417	27 février	30,7	0,2417
31 mars	30,8	0,2417	31 mars	30,7	0,2417
30 avril	30,7	0,2417	30 avril	30,7	0,2417
31 mai	30,8	0,2417	29 mai	30,8	0,2417
30 juin	30,8	0,2417	30 juin	30,8	0,2417
	184,6 \$	1,4502 \$		184,4 \$	1,4502 \$

7. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE DE PARTS

Régimes d'achat de parts des salariés

Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2010, 492 728 parts et 1 029 938 parts, respectivement (532 516 parts et 1 109 719 parts, respectivement, au 30 juin 2009), d'un coût total de 12,7 M\$ et de 26,8 M\$, respectivement (13,4 M\$ et 27,6 M\$, respectivement, au 30 juin 2009), ont été achetées sur le marché libre pour les employés de certaines filiales de Placements Bell Aliant, s.e.c. qui participent aux régimes d'achat de parts des salariés. De ces montants, une tranche de 2,3 M\$ et de 4,6 M\$, respectivement (2,5 M\$ et 4,8 M\$, respectivement, au 30 juin 2009) a été comptabilisée à titre de charge de rémunération dans Placements Bell Aliant, s.e.c. La tranche résiduelle provient des retenues salariales des employés, des intérêts gagnés ou des distributions réinvesties dans les comptes des employés.

FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 juin 2010

7. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE DE PARTS (suite)

Régime de parts différées

En février 2010, les fiduciaires du Fonds ont approuvé des modifications au régime de parts différées afin de permettre aux participants au régime de recevoir soit l'équivalent en espèces de une part, soit une part pour chaque part différée dont les droits sont acquis au moment où les participants sont admissibles aux versements de distributions aux termes de l'attribution. Auparavant, les participants au régime ne pouvaient recevoir que une part au moment où ils étaient admissibles. Les bénéficiaires n'ont pas à payer de prix d'exercice sur les parts différées. Nous pouvons émettre jusqu'à 3 154 120 parts supplémentaires (3 276 150 parts au 31 décembre 2009) sur le capital autorisé pour effectuer les attributions requises en vertu du régime de parts différées. Les droits sur les parts différées qui ne sont pas acquis parce que les cibles de rendement prescrites n'ont pas été atteintes sont frappés d'extinction. De plus, les droits non acquis sur les parts différées des participants au régime sont frappés d'extinction advenant leur départ.

Le tableau suivant présente un sommaire de la situation du régime de parts différées ainsi que des variations survenues pendant la période :

Pour les semestres terminés les 30 juin	2010	2009
Parts différées en circulation au début	1 293 699	1 181 958
Attribuées :		
Février 2009 – période de service allant de 2009 à 2011	-	350 492
Juin 2010 – période de service allant de 2010 à 2012	369 784	-
Distributions réinvesties	55 490	65 716
	425 274	416 208
Frappées d'extinction	(248 387)	(56 924)
Exercées (note 3)	(122 030)	(257 251)
Parts différées en circulation à la fin	1 348 556	1 283 991
Parts différées dont les droits sont acquis à la fin	649 573	437 380

Pour le semestre terminé le 30 juin 2010, la juste valeur des 425 274 parts différées attribuées ou créditées au réinvestissement des distributions théoriques (416 208 parts différées attribuées ou créditées au 30 juin 2009) se chiffrait à 11,0 M\$, ou 25,87 \$ la part différée (10,8 M\$ au 30 juin 2009, ou 26,05 \$ la part différée).

Étant donné que les parts différées pourraient être réglées au moyen de parts du Fonds lorsqu'elles seront exercées, nous avons inscrit à titre de surplus d'apport, pour le semestre terminé le 30 juin 2010, l'équivalent de l'augmentation (la diminution) de la charge de rémunération de (0,5) M\$, comptabilisée par Placements Bell Aliant, s.e.c., plus (0,1) M\$ d'autres ajustements [2,2 M\$ plus (0,2) M\$ d'autres ajustements au 30 juin 2009]. Nous avons émis 122 030 parts (257 251 parts au 30 juin 2009) sur le capital autorisé à une valeur de marché moyenne de 25,98 \$ la part (26,08 \$ la part au 30 juin 2009) relativement à des parts différées exercées au cours de la période. Au moment de l'exercice, la valeur correspondante de 3,2 M\$ a été reclassée du surplus d'apport au capital déclaré (6,7 M\$ au 30 juin 2009).

8. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Placements Bell Aliant, s.e.c.

Nous recevons des distributions de Placements Bell Aliant, s.e.c., comme il est décrit à la note 2, ce qui nous permet de verser nos propres distributions, comme il est décrit à la note 6. Au 30 juin 2010, un montant de 31,2 M\$ (31,1 M\$ au 31 décembre 2009) a été pris en compte dans les distributions à recevoir.

8. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

Placements Bell Aliant, s.e.c. (suite)

Au 30 juin 2010, Placements Bell Aliant, s.e.c. et ses filiales nous devaient une somme de 21,3 M\$ (25,2 M\$ au 31 décembre 2009) relativement à la différence entre les charges d'exploitation à payer et les montants à recevoir au titre du régime de parts différées dont il est question à la note 7.

Nous prêtons nos liquidités excédentaires à Bell Aliant, s.e.c. au moyen d'une série de billets. Des paiements sont exigés en fonction des besoins aux fins d'exploitation. Le billet d'un montant de 2,6 M\$ qui était à recevoir de Bell Aliant, s.e.c. au 31 décembre 2009 a été remboursé le 15 janvier 2010. Les billets émis par la suite portaient intérêt à des taux variant entre 0,50 % et 0,76 % par année et se sont traduits par des intérêts créditeurs d'un montant négligeable au cours du semestre terminé le 30 juin 2010 (montant négligeable au 30 juin 2009). Au 30 juin 2010, un billet de 6,2 M\$ était à recevoir de Bell Aliant, s.e.c., lequel porte intérêt au taux de 0,76 % par année et arrive à échéance le 15 juillet 2010. Ce solde est inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Au 30 juin 2010, le risque de crédit qui découlait des soldes des débiteurs liés aux apparentés était minime.